

■ **A.P.E.V. Association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange**, à Villeneuve (VD), CH-550-0170961-1, association (FOSC du 02.08.1993, p. 4034). Statuts modifiés le 27 juin 1995. Siège transféré à Grandson, Grandsonnet 3. La signature de Stucki Maurice est radiée. Künzli Ulrich, qui n'est plus président, est nommé caissier et signe désormais collectivement à deux avec le président. L'association est également engagée par la signature collective à deux d'Aellen Eric, de et à Aubonne, président, et par la signature collective à deux avec le président de Ducret Jacques, de Chardonne, à Blonay, vice-président et secrétaire.
Journal no 10381 du 26.09.2005
(03041502 / CH-550.0.170.961-1)